

Au cœur de l'action

LES



Espaces aquatiques, le grand plongeon !

Depuis le début du mandat, les habitants d'Erdre & Gesvres entendent parler d'ici, de là, de l'éventuelle création d'équipements aquatiques. Aujourd'hui, le voile est levé : deux équipements aquatiques verront le jour sur le territoire. Au nord, à Nort-sur-Erdre, à côté de l'espace Cap'Nort, et plus au sud, sur le pôle Treillières/Grandchamp-des-Fontaines, à la Belle Etoile. Leur date d'ouverture n'est pas encore fixée, mais tout indique que les habitants devraient plonger dès le début de l'année 2014 dans l'espace aquatique de Nort-sur-Erdre. 2016 semble plus vraisemblable pour le 2^{ème} équipement.

Les équipements aquatiques

La Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres, couvrant un territoire de 12 communes, accueille à l'heure actuelle plus de 53 000 habitants et plus de 9 000 scolaires. Pour autant, jusqu'à présent, aucune piscine n'existe sur son territoire. Pour pallier à ce déficit et répondre aux besoins de leurs concitoyens, les élus ont décidé d'engager d'ici 2016 l'ouverture de 2 équipements aquatiques.

Cette décision découle d'une étude de faisabilité approfondie qui a été menée il y a quelques années auprès des particuliers, des scolaires et des associations pour évaluer leurs attentes et leur pratique de la natation.

Comme le souligne Philippe TROTTE, Vice-président délégué au Sport, « La pratique de la natation sport-loisirs est une activité privilégiée depuis plus de 20 ans. La construction de ces deux équipements permettra bien sûr de satisfaire les attentes d'un public très large, que ce soit les jeunes, les familles ou même les moins jeunes. Mais la priorité, c'est surtout de répondre au besoin des scolaires en accueillant des classes de primaires, en apprentissage de la natation, des collèges et des lycées. Seulement 19% d'entre eux ont aujourd'hui accès aux piscines extérieures au territoire et nous affichons au niveau départemental sur Erdre & Gesvres le plus faible taux d'enfants sachant nager ».

Et les associations sportives ne seront pas en reste puisque les 25 mètres du bassin de Nort-sur-Erdre ne contiendront pas moins de 6 lignes d'eau, pouvant accueillir des compétitions régionales de natation. A cela s'ajoutent un bassin loisir et détente, un bassin dédié à la petite enfance, un pentagloss, un espace bien-être avec sauna, hammam et des plages minérales extérieures... le tout alliant performance architecturale, qualité environnementale et confort d'utilisation.

Pourquoi construire 2 équipements aquatiques ?

Les élus ont choisi de proposer 2 équipements de nature et de dimensionnement adaptés pour :

- accueillir toutes les classes d'aujourd'hui et de demain en tenant compte des évolutions démographiques du territoire
- proposer des équipements de proximité et s'adapter aux habitudes des usagers résidant sur les deux bassins de vie du territoire (nord et sud).
- répondre aux nouvelles attentes des usagers en associant sport, loisir et détente grâce aux espaces bien-être et remise en forme. Ce concept convivial et attractif génère bien évidemment d'importants coûts d'investissement mais il permettra également d'augmenter les recettes et donc de diminuer le coût de fonctionnement à la charge de la collectivité (généralisé entre autres par les plages horaires réservées aux scolaires).

Ces deux centres aquatiques répondent aux attentes des habitants d'Erdre & Gesvres et plus largement aux résidents des territoires voisins. Il s'agit en outre de se démarquer des centres aquatiques environnants et de mettre en place, grâce à des équipements novateurs et attractifs, une gestion dynamique qui limitera autant que possible le coût d'exploitation restant à la charge de la collectivité.

Des gradins

de 150 places pour assister aux futures compétitions.



Un bassin éducatif et sportif

Un bassin en inox* de 25 m, profond de 2 m et comprenant 6 lignes d'eau, homologué pour la compétition. Il dispose d'un fond mobile pour moduler la profondeur du bassin et favoriser la pratique d'activités telles que l'aquagym ou les bébés nageurs par exemple.

* Ce bassin tout inox surprendra sûrement les baigneurs au premier abord, mais ce choix n'est pas anodin : étanchéité durable, pérennité des installations, maîtrise des coûts d'exploitation grâce à facilité d'entretien et de maintenance... autant de caractéristiques qui ont orienté le choix des élus vers ce matériau très utilisé dans les pays de l'Europe du nord et qui commence à se répandre en France.

Un bassin loisir-détente

- D'une profondeur allant de 0.60 à 1.30 m, il s'étend sur 300 m²
- Agrémenté de points d'animation (rivière à contre-courant, buses de massages, col de cygnes et banquette bouillonnante), il permettra l'initiation des plus jeunes et la récupération des nageurs sportifs après les compétitions.

Aquatiques sur Erdre & Gesvres

Les espaces extérieurs

- Une plage végétale de 3500 m² avec terrains de jeux (beach volley, ping-pong, aire de jeux pour enfants...)
- Une plage minérale de 300 m² accueillant des espaces aqua-récréatifs pour aider les enfants à se familiariser avec l'eau tout en jouant
- Un espace de restauration rapide



L'équipement de Nort-sur-Erdre

Un centre moderne et convivial

Entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, le nouveau centre aquatique de Nort-sur-Erdre se veut multi-usages. « *La diversité des bassins permettra à chacun d'y accéder selon ses envies* » explique Philippe TROTTE. Avec une piscine sport et loisirs pour toute la famille, un bassin sportif, des activités douces et des jeux aquatiques pour les plus petits, « *on viendra au centre pour se maintenir en forme, se détendre ou encore apprendre la natation, avec une seule envie : prendre du temps pour soi et sa famille et se faire plaisir* ».

La vocation du centre aquatique

- Toucher un public le plus large possible avec une triple vocation :
 - Éducative scolaire (prioritaire)
 - Familiale (forme-détente, loisir)
 - Sportive et associative
- Offrir un équipement attractif et complémentaire aux espaces aquatiques grâce aux espaces de détente et de remise en forme qui généreront une plus-value réelle et significative en termes d'exploitation
- Concevoir un équipement parfaitement réussi et maîtrisé avec :
 - une insertion paysagère et architecturale de qualité,
 - des installations simples d'utilisation, privilégiant l'usage de matériaux fiables, pérennes et de qualité,
 - une bonne fonctionnalité, prioritaire face à l'enjeu architectural,
 - des coûts maîtrisables en investissement comme en exploitation.

Un bassin spécial petite enfance

D'une profondeur de 40 cm, cet espace sera agrémenté de jeux interactifs dans une ambiance colorée pour l'accueil des tout-petits et de leurs accompagnateurs.



Une nouvelle activité encore inédite au niveau local !

Avec ses 17 mètres de long et ses 4 pistes, le pentagliss sera un lieu de divertissement et de « rigolade » pour petits et grands.



Un espace détente et remise en forme

Quoi de plus appréciable après quelques longueurs ou une journée de travail que de se prélasser et de prendre du temps pour soi ? Ce sera désormais possible grâce à un espace de soins proposant plusieurs activités douces : sauna, hammam, spa, douches massantes combinées à une zone de relaxation... bref de quoi assurer votre bien-être tout au long de l'année !

Le loisir combiné à la performance environnementale

La conception du centre aquatique de Nort-sur-Erdre a été pensée dans une démarche de développement durable. Une attention toute particulière a donc été portée sur

- la gestion de l'énergie : l'orientation et l'architecture du bâtiment permettront de réduire la consommation énergétique (isolation performante, mise en place d'une chaufferie bois couvrant 85% des besoins calorifiques, système d'éclairage adapté...)
- la gestion de l'eau : l'objectif est de diminuer de 30% la quantité des eaux consommées habituellement dans une piscine grâce à des systèmes économes en eau potable ainsi qu'un filtrage à diatomée des eaux de baignades (qui permet de maintenir une eau naturellement propre) ; les eaux de pluies seront réutilisées pour l'arrosage des extérieurs.

Plus largement, les élus d'Erdre & Gesvres ont souhaité privilégier la fonctionnalité de l'équipement (prioritaire face à l'enjeu architectural) qui proposera des installations simples d'utilisation, des matériaux fiables, pérennes et de qualité. Toutes ces économies énergétiques permettront également d'optimiser les coûts de fonctionnement du nouvel équipement.

Un financement maîtrisé

Le coût global du centre aquatique de Nort-sur-Erdre devrait s'élever à 14 millions d'euros TTC, financés à 65% par nos partenaires publics grâce :

- au plan piscine du Conseil général et au Contrat de Territoire Départemental (37% du montant global soit 5 182 000 €)
- à la Région Pays de la Loire (6% du montant global soit 860 000 €)
- à l'Etat (20 % du montant global soit 2 820 000 €)
- à des aides diverses de l'ADEME et de la commune de Nort-sur-Erdre (2 % du montant global soit 250 000 €).

35% restent à la charge d'Erdre & Gesvres, (soit près de 5 millions d'euros), ce qui représente près de 245 000 € /an pendant 20 ans, soit moins de 5 €/habitant/an.

Pour cet équipement, les élus prévoient un déficit annuel de 460 000 € TTC chaque année soit aux alentours de 3.50 €/usager/an (ce chiffre s'inscrit dans la moyenne départementale qui s'échelonne entre 3 et 4 €/usagers/an). Toutefois, il faut noter que même si les chiffres annoncés restent significatifs, ils sont quand même moindres par rapport aux coûts de fonctionnement d'autres équipements sportifs. A titre d'exemple, les coûts de fonctionnement d'un terrain d'honneur de foot en herbe sont 1,5 fois plus élevés que ceux d'un équipement aquatique, d'après les données transmises par le Conseil général.

La prise en charge de ce déficit de fonctionnement représente un taux de Taxe d'Habitation de 0.99% soit pour une maison de catégorie 5 (valeur locative moyenne sur la CCEG : 1 796 €) un montant de 17,80 €/an.



Participez au jeu concours pour trouver le nom du centre aquatique de Nort-sur-Erdre !

L'équipement aquatique à Nort sur Erdre ouvrira ses portes en 2014. Pour l'heure, aucun nom n'a encore été retenu pour celui-ci. Et qui mieux que ses futurs utilisateurs pour lui trouver un nom ?

Vous pouvez apporter votre contribution via un concours d'idées en proposant un ou plusieurs noms selon vos envies et votre inspiration.

Pour cela, faites-nous part de vos suggestions dès le mois de janvier sur notre site Internet www.cceg.fr ou via les boîtes à idées que vous trouverez dans votre mairie, ou votre bibliothèque.

De nombreux lots à la clé pour les 5 premiers finalistes !

(Jeu concours ouvert aux particuliers, écoles et associations d'Erdre & Gesvres)